

Communiqué de presse

Montreux, le 27 août 2025

Grands-Prés : une décision du Tribunal fédéral encadre la mise en œuvre de l'initiative populaire

La Municipalité de Montreux a pris connaissance, le mardi 26 août, de la décision du Tribunal fédéral qui a accepté les recours déposés contre l'arrêt du Tribunal cantonal validant l'octroi d'un permis de construire pour le projet des Grands-Prés. Cette décision confirme ce que la Municipalité a toujours affirmé depuis le résultat du vote en juin 2023, à savoir que la volonté populaire devait être respectée.

La Municipalité prend acte de la décision du Tribunal fédéral qui invalide, de fait, le permis de construire. Elle rappelle qu'elle s'en était remise à justice et constate que l'arrêt n'impacte en rien l'avenir de cette parcelle, qui restera non bâtie, selon la volonté populaire de sauvegarder le site des Grands-Prés.

Le permis de construire (septembre 2022) avait en effet été délivré avant l'acceptation dans les urnes de l'initiative (juin 2023), sur la base des engagements pris par la Municipalité envers les investisseurs, et après avoir constaté que le projet respectait les droits à bâtir en force.

Le Tribunal fédéral considère qu'avec l'initiative populaire la situation a substantiellement changé. La validité du plan partiel d'affectation accepté par le Conseil communal en 2017 ne pouvait plus être tenue pour acquise, puisqu'une majorité de la population ne souhaitait plus voir ce terrain communal bâti.

La Municipalité a toujours affirmé que la volonté populaire serait respectée : la décision du Tribunal fédéral renforce cette position. La Municipalité poursuit activement les démarches en vue d'une nouvelle affectation de la parcelle en zone de verdure, conformément au souhait exprimé par la population.

La Municipalité

Contacts :

Administration générale et finances

Olivier Gfeller, Syndic : 021 962 77 74 - olivier.gfeller@montreux.ch

Patrimoine, sport et urbanisme

Caleb Walther, Conseiller municipal : 078 686 81 23- caleb.walther@montreux.ch

Cellule communication : communication@montreux.ch